



LE FIGARO SANTÉ

Ruptures amoureuses et erreurs de jeunesse : dans les coulisses d'un salon de « détatouage »

Cécile Thibert

Réalisée par des médecins, l'activité se développe alors qu'un Français sur cinq est désormais tatoué. Les techniques se sont sensiblement améliorées.

Que ce soit pour immortaliser une étape de sa vie, exprimer une facette de sa personnalité ou graver le nom de l'être aimé, il y a mille et une raisons de se faire tatouer. Mais parce que rien n'est éternel, il y en a tout autant de vouloir supprimer un tatouage. Quand Iris* franchit les portes d'un centre de détatouage situé au cœur de Paris ce mardi ensoleillé de mars, elle semble un peu blasée. « Ce n'est plus d'actualité », dit-elle, en avançant la main droite. Tout autour de la base de son annulaire figure le prénom d'un homme, tatoué façon bague de mariage.

Comme cette élégante trentenaire, 50 à 60 personnes se pressent chaque jour dans l'établissement pour faire effacer les traces d'un passé qu'il n'est plus question d'afficher. Et sachant que 25 % des moins de 30 ans sont tatoués en France, le filon n'est pas près de s'assécher. « On voit tous les jours des personnes qui souhaitent faire retirer le nom de leur ex », constate un jeune médecin (il souhaite garder l'anonymat) qui travaille à Ray Studios, le centre de détatouage en question. « Les demandes concernent aussi souvent des petits tatouages faits lors de vacances entre amis ou sur un coup de tête au cours d'une soirée alcoolisée », poursuit le praticien.

Mais pas seulement. « On a aussi des patients qui souhaitent faire de la place pour de nouveaux tatouages », souligne la Dr Aurélie Misme, un autre médecin officiant à Ray Studios. C'est le cas de Marie*, la vingtaine, qui s'installe sur le fauteuil inclinable du cabinet et relève la manche de son tee-shirt, laissant voir un tatouage de chat arborant un collier gothique, entouré d'étoiles. « Je l'ai fait faire il y a deux ans, mais je me suis lassée. Je veux en faire un autre à cet endroit », sourit-elle.

La séance ne dure que quelques minutes. Le médecin saisit son laser d'une main, un pistolet envoyant de l'air refroidi à -30 degrés de l'autre. « Le froid est un bon anesthésiant, il bloque la transmission de la douleur », explique la Dr Misme. Une fois que le froid fait effet, c'est parti. Avec minutie, le médecin s'applique à suivre avec son laser les lignes dessinées par le tatouage, au rythme des « bip-bip » de la machine. « C'est un laser de nouvelle génération, un laser picoseconde, indique David Rodriguez, le fondateur de Ray Studios. C'est une technologie bien plus efficace que les lasers nanoseconde, avec lesquels les tatouages ne pouvaient pas toujours être totalement effacés. »

Pigments interdits

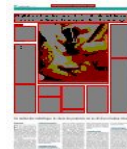
Le principe est le suivant : l'appareil délivre de très courtes impulsions d'ondes

électromagnétiques sur la peau tatouée. L'énergie apportée par ces ondes va provoquer un choc qui va fragmenter l'encre en microparticules. Celles-ci pourront alors être « digérées » naturellement par le système immunitaire. « Le temps d'exposition étant très court, il y a peu d'effet thermique et donc très peu, voire pas de risque de cicatrice », explique le Dr Yvon Perrillat, dermatologue à Grenoble qui pratique le détatouage depuis une trentaine d'années. À condition d'être bien utilisé, ce système laisse donc la peau indemne. C'est la raison

pour laquelle seuls des médecins (généralistes, dermatologues...) ont le droit d'utiliser ce type de machines, et de préférence après avoir passé un diplôme spécial « lasers » à l'université.

Mais un tatouage ne s'efface pas d'un coup de baguette magique, cela prend du temps. « Le nombre de séances dépend notamment du type et de la couleur d'encre utilisée, mais aussi de la couleur de la peau », précise David Rodriguez. On ne peut pas vraiment le savoir à l'avance mais, en général, 8 à 9 séances sont nécessaires, sauf pour des tatouages de sourcil, pour lesquels 3 séances suffisent. Certains tatouages particulièrement coriaces requièrent toutefois deux à trois fois plus de séances ! À la fin, l'effet est là : le tatouage a disparu. Toutefois, le résultat est souvent un peu moins bon sur les peaux foncées, qui





risquent une hypopigmentation (apparition de taches claires) transitoire ou définitive. Et quel que soit le type de peau, certaines encres professionnelles peuvent laisser un ombrage persistant.

Chaque séance doit être espacée de deux mois, afin de laisser le temps au tatouage de se résorber et à la peau de se remettre de cet acte qui, s'il n'est pas dangereux, est tout de même assez agressif pour l'épiderme. Avant de disparaître définitivement, certaines encres peuvent changer de couleur du fait du traitement et rester ainsi pendant plusieurs mois, au grand dam des patients. « Nous avons eu le cas d'une jeune fille qui s'était fait tatouer des taches de rousseur. Celles-ci ont viré au vert, mais il va falloir encore des séances pour les faire disparaître », rapporte la Dr Misme.

Contrairement à une idée reçue, le détatouage au laser n'est pas risqué pour la santé, en dehors de quelques effets indésirables transitoires. Le rayon provoque un blanchiment immédiat ainsi qu'un léger saignement, suivi d'un gonflement temporaire de la zone traitée parfois accompagné de cloques. « Certaines personnes peuvent faire une importante réaction inflammatoire : dans ce cas on peut prescrire des corticoïdes pour calmer le système immunitaire », indique la Dr Misme. Vaseline et pansements doivent être appliqués consciencieusement dans les jours qui suivent la séance, et l'exposition au soleil de la zone concernée est interdite.

Quid de l'impact à long terme des microparticules d'encre relarguées dans l'organisme au cours du détatouage ? « En théorie, le risque n'est pas nul, mais certainement infime par rapport à l'apport d'encre au moment du tatouage », assure le Dr Perrillat, qui précise qu'aucun effet nocif au long cours n'a jamais été démontré avec les encres actuellement autorisées. Le médecin rappelle toutefois que certains pigments, dits « azoïques », sont interdits dans l'Union européenne depuis janvier 2022 en raison de leur potentiel allergisant et cancérigène. « Le mieux est encore de ne pas se faire injecter de l'encre dans la peau », remarque-t-il.

« Ça fait assez mal »

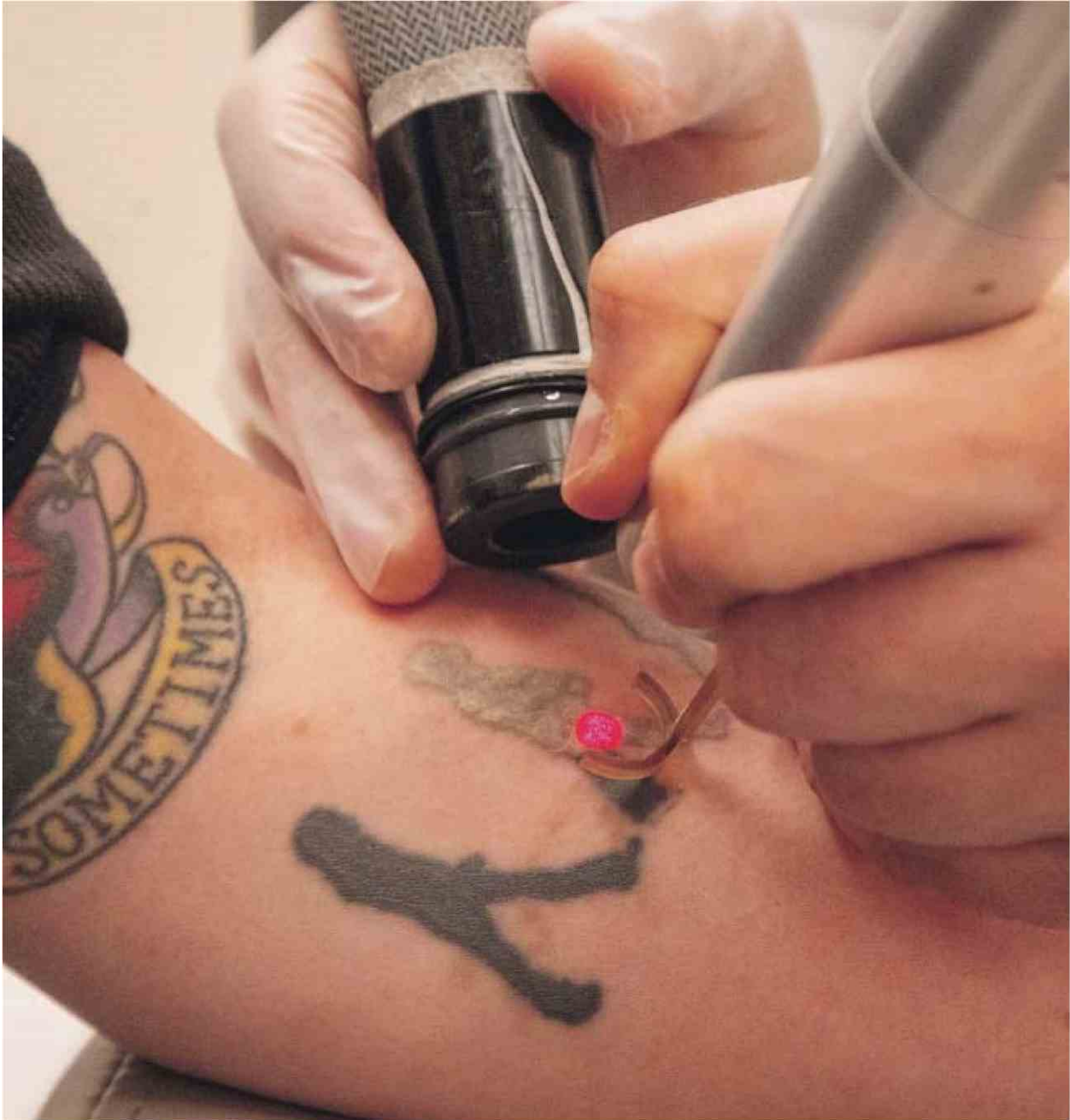
Le médecin met aussi en garde contre

une alternative au laser, très en vogue, car peu coûteuse : le détatouage chimique, qui peut être proposé par des centres esthétiques ou même par des tatoueurs. « Il s'agit d'injecter de l'acide lactique dans la peau, un produit agressif qui va entraîner sa nécrose », prévient le Dr Perrillat. En détruisant la peau, le produit chimique va détruire le tatouage, avec à la clé le risque de conserver une vilaine cicatrice, voire d'ouvrir la voie à une infection. En théorie interdite, cette pratique n'est dans les faits absolument pas contrôlée. « Tant qu'il n'y a pas d'accident grave, personne ne dit rien », déplore le Dr Perrillat qui, avec la Société française des lasers en dermatologie qu'il présidait jusqu'à récemment, a alerté le ministère de la Santé.

À la sortie de sa séance, Iris* fait la grimace. « Ça fait assez mal, encore plus que l'épilation définitive du maillot ! », s'exclame-t-elle. Beaucoup de patients évoquent la sensation d'un élastique chaud qui claquerait fort sur leur peau. « Les zones en contact étroit avec les os, comme les mains, sont les plus douloureuses », concède la Dr Misme. Certains patients comparent la douleur à celle du tatouage, d'autres disent que le détatouage est pire. »

Tout cela a évidemment un prix. À raison de 99 euros la séance pour les petits tatouages (moins de 5 centimètres carrés), le coût d'un détatouage dépasse généralement le millier d'euros, qu'il soit réalisé en cabinet de dermatologie ou dans un centre comme Ray Studios. Le business a néanmoins de beaux jours devant lui. « On estime qu'environ 10 % des 5 à 10 millions de personnes tatouées en France voudront se faire retirer leur tatouage dans les prochaines années », indique le Dr Perrillat. David Rodriguez, le patron de Ray Studios, prévoit d'ouvrir 8 nouveaux établissements d'ici à la fin de l'année. ■

*Les prénoms ont été modifiés.



L'énergie apportée par les ondes d'un laser va provoquer un choc fragmentant l'encre du tatouage en microparticules qui pourront alors être « digérées » naturellement par le système immunitaire. SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

